

NEVREWG

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

DOSSIER

LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE À TOUS LES ÂGES!



SOMMAIRE



CLIC-CLAK

Retour en images sur les évènements marquants des dernières semaines dans la Nièvre.



NIÈVRE SOLIDAIRE

Découvrez ceux qui sont à vos côtés pour vous accompagner au auotidien.



CHEZ VOUS...

Les nouvelles des territoires et de vos cantons.



J'AIME MA NIÈVRE!

Les hommes et des femmes aui constituent les forces vives nous parlent de leur attachement à la Nièvre



PARLONS EN...

Le département participe aux débats citoyens et dialogue avec vous.



ON BOUGE ?!

Sports, loisirs et culture, un menu éclectique pour savourer de bons moments.



DOSSIER

Le département vous accompagne à tous les âges!



BUDGET PARTICIPATIF

les lauréats 2020 et la 3e édition en 2021!



Réalisez et dégustez des recettes concoctées par nos meilleurs chefs nivernais.



EN PRATIQUE

Des conseils utiles et pratiques pour bien vivre en Nièvre



CONNECTÉS

Ouoi de neuf sur les réseaux?





Hôtel du Département - 58039 Nevers Cedex - Courriel de la rédaction : magazine@nievre.fr Directeur de publication : Alain LASSUS, Président du Conseil départemental Rédacteur en chef : Stéphane JEAN-BAPTISTE Coordination éditoriale : Julie PLISSIER

Coordination editoriae: Julie PLISSICR
Rédaction: Emmanuel COULOMBEIX, Christine VINCENT
Photographies et illustrations: Johan BOULET, Banque d'images CD58, EBE 58
Création graphique, Illustrations et mise en page: Service PAO du Conseil départemental Impression : Agir graphic - 53000 LAVAL 115000 exemplaires ISSN 2257 - 8579

ÉDITORIAL



LA SOLIDARITÉ EST PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ!

Le dossier de ce nouveau numéro est entièrement consacré à la solidarité, ce qui est, plus que jamais, une de mes priorités politiques.

C'est une priorité d'abord par ce que la solidarité est le coeur du métier des Départements et la Nièvre ne fait pas exception, y consacrant plus de la moitié de son budget annuel. Et parce que depuis la loi NOTRe, le Conseil départemental est reconnu comme l'interlocuteur, le vrai chef de file dans ce domaine, en tant que référent pour les solidarités sociales et territoriales...

L'effort se matérialise, dans la Nièvre, par nos politiques en faveur de l'insertion, la protection des enfants qui nous sont confiés, l'accueil des mineurs non accompagnés, l'action de la MDPH au bénéfice des personnes handicapées ou via la Maison départementale de l'enfance et de la famille (MADEF). C'est aussi l'accueil et l'accompagnement des plus vulnérables dans nos sites d'action médico-sociale (SAMS), ou encore le versement des prestations du Revenu de solidarité active (RSA) qui, hélas, ne cesse de progresser...

Nul doute qu'avec la crise sanitaire inédite que nous traversons, le besoin de solidarités s'exerce avec encore plus d'acuité et nous devons, en tant qu'élus, faire preuve d'une plus grande vigilance et d'une plus grande attention aux situations qui nous sont remontées. La COVID et ses conséquences sur nos vies, malheureusement, influent directement sur le bien-être de nos concitoyens. L'isolement, la perte de repères sociaux, la désocialisation des personnes fragiles est une de nos préoccupations les plus essentielles du moment. Ce sont les individus les plus fragiles qui sont les plus impactés par la crise sanitaire. Ce constat nous oblige et nous pousse, toutes et tous, à encore plus de solidarité avec les plus vulnérables. Le Département y prend toute sa part!

Ainsi, nous faisons un effort particulier sur l'aide sociale à l'enfance, (ASE), qui est une de nos compétences qui fait couler beaucoup d'encre et qui est souvent mal connue et pas appréciée à sa juste mesure. C'est par exemple notre projet de nouvel établissement pour l'enfance (NEPE), dont j'ai fait le dossier emblématique de mon mandat, et qui, la première pierre posée, devrait voir le jour dès 2023 près de l'hôpital de Nevers. Nous faisons un gros travail à la fois sur le plan architectural, afin de regrouper les différents sites de la MADEF, mais aussi sur le projet, afin d'optimiser le service que nous voulons rendre aux enfants. C'est aussi ce que nous proposons avec la rénovation de la Maison d'accueil des enfants de Châtillon-en-Bazois.

Enfin, je ne peux pas conclure sans m'impliquer très personnellement. De tout mon mandat à la tête du Conseil départemental, la solidarité a été et est aussi la politique qui me tient le plus à cœur. Elle fait partie intégrante de mes convictions personnelles, des priorités qui me guident, afin de remettre de la justice sociale, de l'émancipation, de la redistribution au cœur de mon action et de mon engagement politique. Et il me semble que ce sont des valeurs qui ont de l'avenir, tant les besoins sociaux sont amenés à grandir dans notre société si malmenée...

INFOS + www.nievre.fr

@nievre.fr

@nievrefr

Bonne lecture!

Alain LASSUS - Président du Conseil départemental de la Nièvre





CHEZ VOUS...

CANTON DE DECIZE

Le 5° scenario sera le bon!

Après les phases d'études et de consultations publiques, Alain Lassus, président du Conseil départemental, avec les services, a officiellement annoncé le choix des conseillers départementaux pour la réhabilitation du pont de la Vieille Loire, le 8 mars dernier en visioconférence. Il s'agira donc d'une réhabilitation de l'ouvrage existant et de la création d'un ouvrage accolé à l'aval, afin de sécuriser, durablement, la circulation de tous les véhicules, y compris des vélos. Le chantier devrait débuter en 2023.





CANTON DE NEVERS 2

Après plus d'un an d'activité, la maison de santé pluridisciplinaire de Sermoise-sur-Loire n'a plus de preuves de son utilité à faire.

Elle rend bien des services aux patients du sud de l'agglomération neversoise qui devaient se rendre à Nevers jusqu'alors pour se faire soigner. Ce projet, de deux millions d'euros, est le fruit de la collaboration des praticiens (médecins généralistes, dentistes, infirmiers sages-femmes,

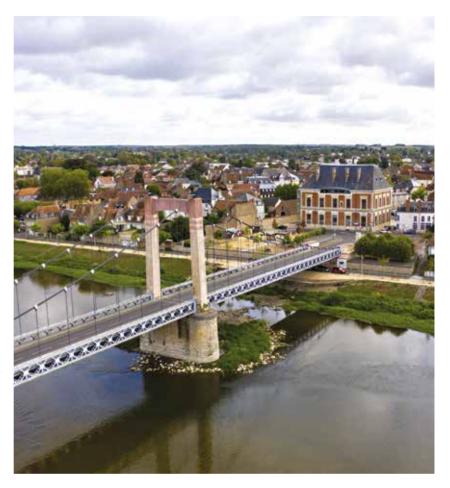
kinésithérapeutes) et des financements de la mairie, de l'agglomération de Nevers, du Département, de la Région, de l'État, de l'ARS et du Pays Val de Loire Nivernais. Un projet de maison de santé a aussi démarré à Saint-Eloi.

CANTON DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

D'ici avril, une grande partie du canton de Cosne-Cours-sur-Loire devrait ouvrir la fibre optique à la commercialisation auprès des usagers.

La commercialisation a commencé en 2020 pour plus de 1600 habitants de Cosne. D'autres communes sont concernées et il est déjà possible de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur Orange. Le développement du réseau de fibre optique a été assuré par Nièvre numérique et partiellement par SFR FTTH.

Pour savoir si votre logement est raccordable, consulter le site https://eligibilite-thd.fr/cartographie/nive. Des informations sur les opérateurs et les calendriers de raccordement et de commercialisation y sont accessibles.





CANTON DE POUILLY-SUR-LOIRE

Depuis fin 2020, Saint-Amand-en-Puisaye et sept autres communes de Puisaye-Forterre ont été retenues pour participer au dispositif de l'État « Petites villes de demain ».



Une convention est en cours d'écriture qui précisera les modalités du partenariat, dont l'objectif ultime est de constituer « un projet territorial ambitieux et durable afin de relancer la dynamique ». Parmi les projets qui en découlent, Saint-Amand propose déjà, en priorité, le réaménagement de la Grande Rue et notamment de l'ancien centre social et de la boulangerie attenante. Peut-être en un futur tiers-lieu. Deux chefs de projet vont pouvoir être recrutés pour accompagner les huit communes.

CHEZ VOUS...

PROJET 58

CANTON DE NEVERS 4

Grâce aux votes des Nivernais et à l'accompagnement financier du Département, le projet n°58 du Budget participatif nivernais 2020 a été désigné lauréat sur le canton et sera réalisé au cour de l'année. Porté par l'ASPTT Nevers, il consiste en la construction d'un mur d'entraînement au tennis.

CANTON DE SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER



L'État ayant enfin débloqué les crédits promis, les travaux de mise à deux fois deux voies ont repris sur la RN7 au sud du département.

Les travaux du tronçon entre Saint-Pierre-le-Moûtier et Chantenay-Saint-Imbert battent leur plein et devraient être terminés courant de l'année 2021. Ce chantier, d'un coût de 27 millions d'euros, sur un total de 91 millions (dont 15 % au Département), laisse augurer d'une dernière phase de travaux, entre Chantenay-Saint-Imbert et le nord de l'Allier, qui pourrait être opérationnelle au cours du premier semestre 2023... Enfin!



Alors que les activités de 2021 ont démarré à la Cité du mot de La Charité, malgré la crise sanitaire, on pense encore plus loin.

Labellisée comme centre culturel de rencontre par le ministère de la culture, ce projet d'envergure vise à se doter, à partir de 2023, d'un espace ouvert à l'année, dans le prieuré, où sera intégrée la bibliothèque municipale. Il s'agira alors de faire rayonner la Cité du mot bien au-delà de la ville, en faisant prendre corps à ce projet pensé et voulu comme tel



CANTON D'IMPHY

L'opération 1000 arbres s'est matérialisée, cette année, en deux points du canton, le 3 décembre dernier.

A Imphy d'abord, rue des Marguerites, où les agents municipaux ont déposé les arbres dans la terre avec l'aide d'une classe ULIS du collège Louis Aragon, et en présence de Joëlle Julien, conseillère départementale. Puis à Sauvigny-les-Bois, où Daniel Barbier, le conseiller départemental, participe avec le maire, Alain Lecour, à la création du jardin conservatoire de la commune



CANTON DE CHÂTEAU-CHINON

Suite à l'appel à projets pour l'économie sociale et solidaire, lancé pour la première fois en 2020 par le Conseil départemental, les élus ont désigné trois lauréats.

Parmi eux, l'association « Bougeons à Saint-Brisson » a été retenue pour son projet de café-gîte-épicerie associatifs. « Bougeons à Saint-Brisson » figure à côté de l'association « L'Ouverture » et du Comité de développement de territoire de Luzy, respectivement pour le maintien du MorWan Café et le développement de la conciergerie rurale mobile « la Tournée morvandelle ».

CANTON DE VARENNES-VAUZELLES



Difficile de résumer un siècle de vie sportive à Varennes-Vauzelles dans les clubs de l'ASAV Omnisports!

C'est pourtant le pari qui a été réussi, collectivement, par une équipe de bénévoles qui ont trouvé, trié et sélectionné les images et les contributions des actuels et anciens pratiquants... Le résultat ? Un livre de 260 pages qui sortira en juin prochain, et que l'on peut pré-commander (18 euros jusqu'au 16 avril) auprès des dirigeants des clubs de l'ASAV ou de l'ASAV Omnisports à asavomnisports@ orange.fr.

CANTON DE NEVERS 3

Et si vous dégustiez du sirop de sureau, des fleurs de robinier, de la confiture de cynorrhodons... crus, cuits, en tisane ou en tarte, le temps d'un samedi matin de découverte à l'Espace naturel sensible du Sentier du Passeur?

Ce sont ces dégustations de «cuisine sauvage» auxquelles vous invite Instant Nature, partenaire du Département dans son Agenda nature 2021.

Le rendez-vous est fixé le 8 mai mais il faut réserver à l'avance au 03 86 57 98 76 ou sur instant-nature-page@wanadoo.fr. Entrée: 3 euros par adulte, 10 euros en famille, gratuit pour les moins de 12 ans.

CANTON DE LUZY

AGENDA



Après quatre ans de démarches, le moulin du vieux pont, à Luzy, est devenu propriété de la commune et s'appelle désormais « Notre moulin ».

Il devient désormais un tiers-lieu à la croisée des thématiques et des liens entre

le numérique et le social, en partenariat avec la Mission numérique, le centre social, la FOL 58, l'ADAPEI, le Parc du Morvan, l'office de tourisme et prochainement les citoyens. A l'automne 2022, Notre moulin regroupera le Fab'Lab, un espace modulable pour les associations et les citoyens, un espace de télétravail, des salles de formation et de visioconférence...

CHEZ VOUS...

ATTRACTIVITÉ

CANTON DE CLAMECY

Le Conseil Départemental soutient la Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne pour l'attractivité du port des Jeux à Clamecy.

En complément des équipements touristiques destinés à la plaisance, l'intercommunalité ambitionne la création d'une capitainerie qui offrira de nouveaux services aux touristes en itinérance. Ces services contribueront à l'attractivité de l'escale et seront facteurs de retombées économiques locales.

Ce sont 149 000 euros qui sont attendus du Conseil départemental via le contrat de territoire. La mise en service est espérée en 2022, après les études et les travaux.

CANTON DE FOURCHAMBAULT



La Maison du peuple de Fourchambault est désormais entièrement rénovée et flambant neuve.

Et comme il s'agissait de lui donner une âme supplémentaire, elle est désormais dédiée aux femmes, notamment au travers de trois d'entre elles considérées comme des figures marquantes et inspirantes du féminisme. Les noms de Gisèle Halimi, Joséphine Baker et Juliette Gréco sont donc donnés à trois salles de la maison bien

spécifiques. Dans des registres bien différents, ces trois personnalités illustrent à leurs façons des valeurs diversifiées mais complémentaires de la place des femmes dans le monde culturel et social.



CANTON DE CORBIGNY

Pour la seconde saison de l'opération 1000 arbres, le Département s'est mobilisé en proposant la plantation de vergers conservatoires à une cinquantaine de communes partenaires



Sur le canton de Corbigny, c'est à La Collancelle, mi-décembre dernier et à Epiry en février, que les maires ont planté la vingtaine d'arbres fruitiers bio fournis, en présence de Fabien Bazin, conseiller départemental du canton.

CANTON DE GUÉRIGNY



Du 22 mars au 16 avril, le service des routes du Conseil départemental va procéder au renouvellement de la chaussée, à Guérigny, entre le rondpoint de la mairie et la limite d'Urzy.

Le chantier se décomposera en trois phases de rabotage de l'enrobé existant et enfin une phase d'application du nouveau revêtement. Durant le chantier, des déviations seront mises en place pour les plus de 3,5t, les moins de 3,5t et le trafic local.

Pour plus de renseignements, contacter le Conseil départemental au 03 86 59 98 80 ou la mairie de Guérigny au 03 86 90 78 50.

CANTON DE NEVERS 1

Pour agir préventivement contre la perte d'autonomie des seniors, le Centre communal d'action sociale de Coulanges-lès-Nevers a eu l'idée de s'associer au Laboratoire de recherche et d'étude sur le mouvement de Nevers, en proposant, le 10 février dernier, deux séances d'évaluation du degré de leur autonomie à une dizaine de Coulangeois.

Un tapis associé à un logiciel permet de mesurer 11 paramètres de la marche tels que vitesse, longueur de pas, cadence, angles des pieds...Cette action, basée sur des technologies innovantes, vise à favoriser le maintien à domicile des seniors. D'autres séances seront prochainement organisées.





LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL MÈNE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN FAVEUR DE L'HABITAT, ET NOTAMMENT DE L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL ET DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.

NIÈVRE MAG A DEMANDÉ À DES USAGERS DE POSER LEURS QUESTIONS OU D'ÉMETTRE LEURS OBSERVATIONS.

JACQUES LEGRAIN, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DÉLÉGUÉ À L'HABITAT, Y RÉPOND.



Personne bénéficiant d'un logement en location dans le cadre de l'agence immobilière à vocation sociale soutenue par le Département.

« J'étais hébergée à titre gratuit et je devais trouver rapidement un logement. Grâce à l'agence, j'ai eu mon appartement en une semaine. Non seulement, ça a été vite et efficace, mais en plus j'ai été accueillie par un directeur et une salariée, Clémence, qui se sont montrés très gentils. Non seulement, je recommanderai l'agence à des personnes qui en ont besoin, mais je l'ai déjà fait autour de moi. Ils sont très professionnels et ne vous lâchent pas. Une fois dans le logement, j'ai eu une fuite à un évier, début février: le lendemain, c'était réparé »!



Propriétaire qui a fait réaliser des travaux d'aménagement pour le maintien à domicile.

« J'ai fait transformer ma baignoire en douche en janvier 2021, après avoir déposé un dossier en décembre 2019 mais la COVID est passée par là et j'ai perdu près de six mois parce que l'entreprise a été empêchée de travailler par le confinement. Je dois dire que tout s'est bien passé, du montage des dossiers aux travaux parfaitement réalisés, jusqu'à l'aide du Département, de l'ANAH, du CDHU et de la CARSAT. J'entends parfois des gens qui se plaignent sur les lourdeurs administratives mais moi, je ne peux rien dire : tout a été nickel! J'ai été parfaitement accompagnée et comme je suis seule, c'est précieux! J'ai eu des réponses à mes mails et coups de fil en temps et en heure... Pour des gens dans la difficulté, cela peut paraître pénible mais en fait tout est facilité par les interlocuteurs. Il y a des gens qui ne connaissent pas toujours leurs droits, mais je conseille à chacun de tenter l'expérience. Ça change la vie »!



JACQUES LEGRAIN

Conseiller départemental délégué à l'habitat

CE QU'IL En pense!

«Le Conseil départemental es le chef de file d'une politique habitat, initiée et développée en partenariat avec l'ANAH, la Région, le SIEEEN, l'État, quelques villes et trop peu de

Nos objectifs sont clairs : développer du logement de qualité, adapté au parcours résidentiel de nos concitoyens et/

ou à ceux en perte de mobilité pour qu'ils puissent demeurer chez eux, en toute autonomie, le plus longtemps possible avec un ensemble d'aides dans le cadre des différentes politiques menées par notre assemblée départementale.

Notre collectivité et ses partenaires sont attachés à cette action sociale, tant au profit des locataires que des propriétaires, parce que le logement comporte des enjeux sociaux et sociétaux primordiaux. Le Département, dont le coeur de métier est la solidarité, sait faire preuve d'agilité en matière d'habitat, avec une grande bienveillance, une attention et une disponibilité particulière sur chaque dossier, qu'il s'agisse de l'agence immobilière à vocation sociale ou des travaux d'accompagnement au maintien à domicile »...



e rôle et les compétences du Conseil départemental s'exercent à travers divers dispositifs et, il est parfois difficile d'en saisir toute l'amplitude, mais il apparaît que le Département peut être un allié à un certain moment de votre vie notamment lorsque vous rencontrez certaines difficultés.

En effet, l'action sociale est une politique essentielle du Département puisqu'il y consacre un budget annuel de 148 979 698 euros. Au quotidien, 790 agents interviennent, cela se décline à travers des dispositifs et des actions visant à aider les personnes les plus fragiles à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant. Malgré la fermeture de plusieurs services publics, le Conseil départemental tente d'inverser la situation. **ZOOM SUR QUELQUES-UNS DES DISPOSITIFS GRATUITS ET ACCESSIBLES À TOUS.**

VOUS ACCOMPAGNER DES LES PREMIERS JOURS

A ccueillir un enfant et l'élever soulève parfois de nombreux questionnements, le service de la Protection Maternelle Infantile est en première ligne pour repérer et proposer un accompagnement spécifique.

De la prévention précoce à l'accompagnement à la parentalité et ce, sans aucune distinction, les équipes de la PMI sont un maillon essentiel de la protection de l'enfance. Elles proposent une aide et un suivi aux parents rencontrant des difficultés ou encore en les informant sur les diverses méthodes d'accouchement, l'allaitement, les soins, l'alimentation, l'hygiène, l'éveil, les modes de garde...

Toujours en accord avec les parents, les sages-femmes interviennent en amont pour le suivi de la grossesse et préparent la naissance en détectant les problèmes que les parents pourront rencontrer. Cet accompagnement se poursuit après la naissance avec un médecin, une infirmière ou une puéricultrice. Ces professionnels sont à l'écoute des parents et face à la grande détresse de certains, ils proposent alors un accompagnement spécifique. Un soutien nécessaire qui peut éviter que la situation ne s'aggrave et aboutisse au placement de l'enfant.



STÉPHANIE BOLSSINGER

SAGE-FEMME

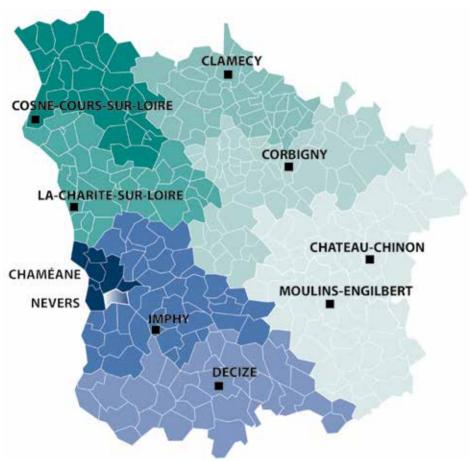
« De façon générale, je fais un suivi médical, de la femme enceinte, de l'accouchée et du nouveau né. En même temps, j'ai une mission d'accompagnement à la parentalité pour préparer les parents à la naissance et détecter d'éventuels problèmes. En collaboration avec les infirmières puéricultrices et les centres sociaux, nous mettons en place des ateliers pour échanger sur l'allaitement, le baby blues ou simplement parler de son expérience. En étant sur le terrain, cela permet de contrecarrer les inégalités médicales, de faire de la prévention et de travailler en collaboration avec un réseau de professionnels ou encore avec l'hôpital ».

La PMI est un service gratuit composé de professionnels de santé qui peuvent se déplacer et qui ont à leur disposition du matériel médical pouvant faire de la surveillance médicale quand cela s'impose.



UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Les sites d'action médico-sociale (SAMS) sont répartis sur le Département. Leur vocation est d'accueillir et d'accompagner les usagers qui ont besoin de connaître leurs droits administratifs et sociaux.



Sorte de sentinelle, les SAMS sont au cœur de l'action sociale et leurs domaines d'actions sont variés. Une équipe pluridisciplinaire de professionnels (administratifs, assistants sociaux, psychologues, éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale, médecins, puéricultrices, sages femmes), vous informe et vous accompagne. Les Sites d'action médico-sociale sont en mesure de vous accueillir, de vous orienter et d'appuyer vos demandes et vos démarches dans plusieurs domaines : l'aide à la parentalité, la santé de l'enfant, l'accès aux droits sociaux, l'insertion des personnes en précarité, la compensation du handicap, l'évaluation de l'autonomie des personnes âgées. Des services au plus près des habitants qui permettent de repérer les personnes fragiles et de prévenir de l'inadaptation sociale, matérielle, physique, mentale ou psychique. Une proximité appréciée et utile car plusieurs services publics ferment tour à tour leurs portes. N'importe où vous vous trouvez sur le Département, les SAMS sont en mesure de vous informer sur vos droits.

- COSNE-SUR-LOIRE: 03.86.28.84.50.
- LA CHARITÉ-SUR-LOIRE: Pépinière, 03.86.69.67.00 : Bel-Air, 03.86.70.95.00.
- NEVERS: Chaméane, 03.86 71.88.60; Bords-deLoire, 03.86.61.88.00; Vauban, 03.86.61.97.00.
- IMPHY: 03.86.93.57.00.
- DECIZE: 03.86.93.57.50.
- CHÂTEAU-CHINON: 03.86.79.47.40.
- MOULINS-ENGILBERT: 03.86.93.46.00.
- CORBIGNY: rue au Loup, 03.86.93.46.30; route de Vézelay, 03.86.93.46.45.
- CLAMECY: 03.86.24.01.70.

SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES AYEC LE CENTRE DE VACCINATION DÉPARTEMENTAL

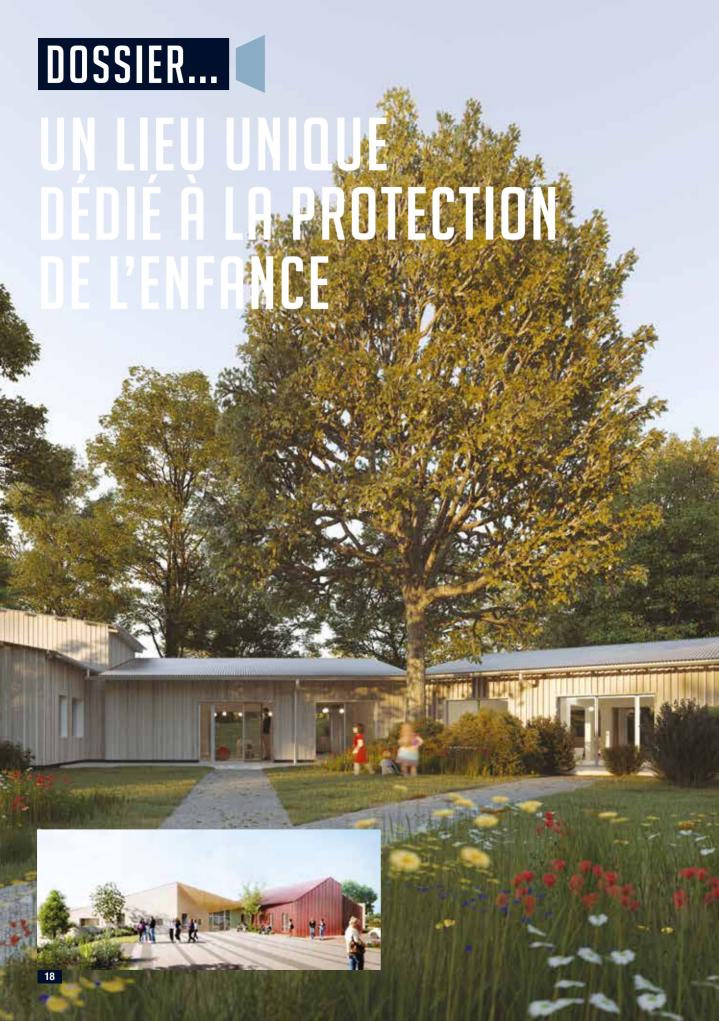
Composé de médecins et d'infirmières, le Centre de vaccination est au service des habitants du territoire et permet le suivi des vaccinations indispensables pour se protéger et protéger les autres de la propagation de certaines maladies.

Face à une recrudescence de certaines maladies et à un manque de vaccination constaté, le Ministère de la Santé a élargi la liste des vaccins obligatoires en 2017. Le Centre de vaccination est là pour vous aider à faire un suivi régulier des vaccinations obligatoires (11 vaccins), car souvent celles-ci nécessitent plusieurs injections. Cela concerne surtout les bébés et les nourrissons jusqu'à deux ans. Attention, sans ces vaccins, il est impossible de les inscrire en collectivité (crèche, école, centre aéré...). Les petits ont un système immunitaire insuffisant et au contact d'autres enfants, les risques d'épidémies et de propagation sont importants. Cela représente environ 10 injections étalées sur 2 ans. Plus récents, les vaccins recommandés sont tout aussi utiles, car ils permettent de lutter contre les maladies graves voire mortelles chez les enfants ou les adultes. Encore plus maintenant, la vaccination est indispensable, elle permet de se protéger, de protéger les autres, mais surtout cela participe à la lutte contre les infections en France et dans le reste du monde. N'oublions pas qu'avant que les vaccins de la diphtérie, du tétanos et de la poliomyélite soient obligatoires, ces maladies tuaient plus d'un millier d'enfants par an. Depuis comme les 8 autres vaccins, ils assurent la protection de tous les enfants quelle que soit leur origine.



Ouvert à tous et gratuit, le Centre départemental de vaccination Lamartine vous accueille, vous informe et vous conseille uniquement sur rendez-vous, car depuis le début d'année le Centre est également centre de vaccination COVID-19.

Un numéro unique a été mis en place durant la pandémie pour la prise de rendez-vous pour la vaccination sur Nevers, Clamecy, Cosne, Château-Chinon ou Decize: 03 86 59 24 14.





LES TRAVAUX VONT DÉBUTER EN AVRIL ET DEVRAIENT S'ACHEVER EN MAI 2023.

Ce nouvel établissement sera entièrement dédié à la protection de l'enfance et au soutien à la parentalité.

n projet ambitieux qui réunira les 2 structures existantes le Foyer Noël Berrier et Clairefontaine, deux établissements, devenus vieillissants et ne pouvant plus prétendre au bon accueil des enfants confiés. Quant aux locaux des Bords de Loire qui sont spécifiquement réservés au dispositif Parent'Ailes, ils seront fermés et viendront intégrer le nouvel établissement.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS ET DES ENFANTS

Le Conseil départemental a choisi d'entamer une réflexion et de repenser entièrement le placement des enfants en menant une politique volontariste pour faire évoluer les pratiques en apportant des réponses diversifiées propres aux besoins de chaque situation. Ainsi, ce nouvel établissement sera plus fonctionnel et adapté à l'accueil des enfants placés, avec l'augmentation de la capacité d'accueil, 79 places contre 55 actuellement et, bien entendu une augmentation des effectifs, environ 150 contre 96.

Ce projet novateur fait partie intégrante de la politique de refonte de la protection de l'enfance impulsée en 2017. Ses objectifs seront dédiés à la prévention, à l'évolution des dispositifs, à la réduction de la durée des placements, dans un lieu unique et propice au développement de l'enfant. Novateur également, il intégrera une unité médico-sociale pour répondre aux troubles pluriels dont certains enfants souffrent et qui nécessitent des soins et un accompagnement spécifique.



LE MONTANT GLOBAL DE L'OPÉRATION est de 21 124 145 € TTC dont 16 800 000 € TTC de travaux.

LES SUBVENTIONS OBTENUES À CE STADE

- Dotation de soutien à l'investissement des départements
 361 670 €HT pour les études préalables
- Plan de relance: 1 M€HT nour une 1ère tranche de travaux

LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN CHIFFRES

40 millions d'euros soit 20 % du budget consacré aux solidarités

960 enfants pris en charges / 310 assistantes familiales



Le nouvel établissement sera un lieu ouvert aux parents et aux autres professionnels de la protection de l'enfance. Plusieurs dispositifs seront réunis au même endroit comme l'accueil de jour, où les professionnels auront un rôle de médiateurs et aussi le soutien à la parentalité. Parent'Ailes, permet sur un temps limité (3 mois) à une équipe pluridisciplinaire de se rendre au domicile des familles et d'évaluer les compétences parentales afin de proposer un accompagnement adapté. Le placement à domicile est un dispositif alternatif, s'adressant aux familles qui ont besoin d'un accompagnement plus intense. Ce placement est possible lorsque l'enfant ne subit pas de maltraitance ou lorsqu'il n'est pas mis en danger. La médiation des visites permet le maintien du lien et de la relation parent-enfant pour l'ensemble des enfants placés, tout en respectant les décisions judiciaires ou administratives concernant les modalités de visite.

Une structure, vue comme un outil, est un moyen au service de la politique de la protection de l'enfance qui permettra de réduire les durées des placements grâce à une meilleure évaluation des situations et un meilleur accompagnement des parents.

CHÂTILLON-EN-BAZOIS: RÉHABILITATION DU VILLAGE D'ENFANTS PIERRE-ET-PAULE-SAURY

Depuis la reprise il y a 3 ans par l'association SOS Groupe, les employés administratifs, les éducateurs, les familles et les enfants attendaient avec impatience le projet de réhabilitation. La signature du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) entre le Conseil départemental de la Nièvre et SOS Groupe vient sceller cette réhabilitation.



UN LIEU POUR ÉCHANGER ET CONSEILLER...

UN LIEU COSY POUR PARLER DE SES DIFFICULTÉS À DEVENIR OU À ÊTRE PARENT.

lci, pas de jugement mais uniquement une écoute attentive pour venir répondre aux questions et vous accompagner à exercer vos fonctions parentales.

Uverte en 2018, la Maison de la Parentalité a été aménagée comme un lieu de vie, pour s'y sentir comme à la maison. C'est un lieu d'accueil ressource ouvert aux futurs parents, parents et leur (s) enfant (s) de 0 à 18 ans. C'est aussi un lieu de partage et d'échange avec des professionnels et d'autres parents. Ici, pas de jugement et pas de questions idiotes, l'équipe toujours disponible, reste attentive à votre questionnement vous conseille par le biais d'outils et vous accompagne à trouver vous-même les solutions. La Maison de la Parentalité est entièrement dédiée aux parents qui se questionnent ou qui rencontrent des difficultés, quel que soit l'âge de leur(s) enfants(s) afin d'exercer le plus beau métier du monde : «être parent ».

Porteur de ce dispositif, le Conseil départemental offre la possibilité à toutes les familles nivernaises d'y être accueillies.



UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
1 bis, boulevard Saint-Exupéry
58 000 Nevers
Tél.: 03 86 60 58 41

port.: 07 84 31 75 73 / 06 87 60 80 42 maisondelaparentalite@nievre.fr



vant de repérer son handicap, Arthur est passé par plusieurs échecs en milieu universitaire. C'est en s'inscrivant à la Mission Locale pour trouver un projet professionnel et réfléchir à son avenir qu'il a été reconnu autiste. À partir de ce moment, Arthur a pu commencer à envisager son avenir : « La culpabilité de mes échecs ne devenait plus personnelle. De là, j'ai pu avancer. J'ai contacté CAP Emploi 58, plus adapté à mon profil. » Arthur a pu intégrer le dispositif « Autisme avenir » qui permet aux emploueurs privés ou publics comme le Conseil départemental d'accueillir des personnes en situation de handicap. Dès lors, Arthur volontaire dans cette démarche d'intégrer un service et de se confronter au monde du travail, a pu intégrer pour un 2^e stage, le service administratif et financier du Département (SAF).

UNE IMMERSION RÉUSSIE!

Annie Dutrieu: « Avant la venue d'Arthur, mes collègues et moi-même avions des doutes, des questions, comment être à la hauteur? Chacun a pris ses marques et a amené ses spécificités et ses compétences pour aider Arthur. Son aide a été précieuse, car il a mis au point un outil dont nous nous servons tous les jours qui va bien audelà de ce qu'on lui avait demandé. Une expérience enrichissante, dans le partage et la transmission du savoir, ce qui a permis à Arthur de trouver une voie professionnelle. Et ça, ça fait chaud au cœur.»

PARCE QUE LE HANDICAP N'EST PAŞ UNE FATALITE

Depuis qu'il a été diagnostiqué autiste Asperger, Arthur âgé de 25 ans, a décidé de prendre son destin en main. Intégré au service administratif du Département, Arthur a pu trouver sa voie.

Ce dispositif permet de favoriser et d'amplifier l'accès à l'emploi aux personnes en situation de handicap par la découverte d'un métier en se rendant compte de la réalité quotidienne d'être intégré à une équipe. C'est une manière de lutter contre les à priori et de sensibiliser les employeurs et les employés à accueillir une personne différente.

CAP EMPLOI 58, est une association qui a pour mission l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. 3 rue Paul Destray BP 580018 Nevers tél. 03 86 59 71 29 info@capemploi.com

DOSSIER...

INCLUSION SOCIALE > CUMUL RSA

VÉRITABLE LEVIER D'INSERTION, LE CUMUL RSA VA AU-DELÀ DE L'AVANTAGE FINANCIER,

c'est avant tout redonner de la dignité aux bénéficiaires parfois tellement éloignés de l'emploi.

outenu par la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le dispositif a vu le jour sur d'autres départements pour faire face au manque de maind'œuvre dans le maraîchage. L'idée a fait son chemin et n'a pas manqué de séduire Alain Lassus, président du Conseil départemental. Deux services, celui de la gestion de l'allocation et celui de l'inclusion sociale ont rapidement travaillé sur l'application d'un tel dispositif sur le territoire et sur la facon de le rendre cohérent, notamment pour éviter l'effet d'aubaine des employeurs. En effet, il ne faut pas que cette main-d'œuvre soit leur seule ressource. L'expérimentation a été mise en place en septembre dernier pour permettre aux viticulteurs de trouver des saisonniers de proximité pour les vendanges ainsi que plus tard dans la saison pour les sapins du Morvan. Au-delà de l'aspect financier, ce revenu supplémentaire améliore le quotidien et a une réelle répercussion sur les personnes. Ces métiers sont à la portée de tous, ils valorisent ces publics fragilisés et favorise le retour à l'emploi. Afin de répondre au mieux aux différents besoins du territoire, ce dispositif est maintenu, il est même prévu de l'étendre à d'autres emplois en tension, avec une durabilité plus longue.



Au 31 / 12 / 2019, il y avait 5 603 foyers allocataires RSA, après les deux confinements, ce chiffre a augmenté de 2,67%, soit 150 foyers supplémentaires qui sont entièrement financés par le Conseil départemental.

INFOS rsa.saisonnier@nievre.fr 03 86 60 69 33

UNE ALTERNATIVE QUI GARANTIT LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE NOS PROCHES

BEAUCOUP DE FAMILLES S'INTERROGENT SUR LES DIFFÉRENTS MODES DE PLACEMENT DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES.

Trouver une solution d'hébergement peut s'avérer compliqué, pourtant il existe une alternative. Une solution méconnue: l'hébergement en famille d'accueil ou Accueil Familial Social (AFS).



ne possibilité qui a de nombreux avantages, la personne garde son indépendance et elle est accueillie chez un particulier qu'elle rémunère, tout en bénéficiant d'un cadre convivial et sécurisant. En effet, cet accueil se construit avec une assistante sociale pour établir un projet personnalisé qui permet à la personne âgée ou handicapée de trouver un lieu de vie chaleureux en respectant ses habitudes, ses goûts et, en gardant ses liens familiaux et amicaux.

Paul-André et Catherine Chatelaine habitent une charmante maison surplombant une colline, au cœur du Morvan. Cela fait un peu plus d'un an que Francine Vernhes habite avec eux. Une expérience plutôt réussie, car chacun a trouvé sa place, Francine fait désormais partie de la famille: « Ils apprennent le métier avec moi. Je me sens utile et je suis bien entourée. Mes journées se déroulent dans la joie et la bonne humeur. Depuis que je suis ici, j'ai retrouvé une

certaine autonomie». Une complicité partagée qui est palpable, Francine est souriante, Paul-André pince-sans-rire et Catherine disponible et avenante : « Au quotidien, c'est un enrichissement mutuel. Elle nous raconte sa vie, elle donne son point de vue. C'est indéniable que cela nous apporte quelque chose. Être accueillante demande beaucoup de patience, de la bienveillance et surtout de l'empathie. »

Ce mode d'hébergement doit être agréé par les services départementaux. Ce dispositif est destiné aux personnes de plus de 60 ans et aux adultes handicapés de 20 ans et plus. Il permet de retrouver de bonnes conditions de vie quand vous ne pouvez plus les assumer seul et permet de rompre l'isolement.



UNE DES RÉPONSES CONCRÈTES POUR ÉVITER LA MARGINALISATION DES JEUNES

POLITIQUE OBLIGATOIRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, EXERCÉE DANS LE CADRE DE SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE, LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE S'ADRESSE AUX JEUNES ÂGÉS DE 8 À 20 ANS ET À LEURS FAMILLES.



epuis 2019, le Département a engagé une réflexion autour de cette problématique afin de mettre en place la prévention spécialisée dans des lieux où la concentration de jeunes de moins de 26 ans se retrouvent sans emploi et sans étude. Afin de mener à bien ce dispositif, le Conseil départemental a pu bénéficier d'une enveloppe spécifique de 50 000 euros dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Financement qui a permis à l'association PAGODE, partenaire implanté sur Nevers, de piloter cette mission.

Le choix de PAGODE s'est imposé, car cette association a une réelle compétence en matière de lutte contre l'exclusion et la marginalisation des publics fragilisés. L'expérimentation de la prévention spécialisée est pour l'instant menée par une éducatrice spécialisée et un moniteur éducateur sur le quartier de la Grande Pâture et du Banlay.

ÊTRE SUR LE TERRAIN POUR UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL OU COLLECTIF

La prévention spécialisée repose entièrement sur un travail de proximité, en appliquant le « aller vers », les éducateurs appliquent alors le travail de rue. En effectuant des maraudes, les éducateurs peuvent ainsi établir un contact basé sur l'échange et la confiance qui permet d'adapter l'accompagnement (individuel ou collectif) et ainsi élaborer avec eux des projets de vie et de résoudre leurs difficultés (psychoaffectives, familiales, santé, administratives, scolarité, insertion professionnelle, logement...).

CÉLINE DE FIGUEIREDO

« C'est une priorité de la prévention spécialisée d'aller sur le terrain, d'être au plus proche des jeunes. On se fait connaître et on les repère en instaurant de la confiance de façon naturelle et sans obligation pour eux. On travaille énormément avec les partenaires, la Mission locale, les centres sociaux... Nous sommes une passerelle entre les ieunes et les structures.»

ANASSE EL EDRISSI

« On apprend en même temps que le projet se construit. Ils restent libres de leurs choix, mais il faut qu'ils comprennent que nous sommes là pour les aider. Beaucoup d'entre eux ont des qualités en savoir-être et savoir-faire. On devient un référent, pour qu'ils puissent construire un projet et sans sortir. »

NIÈVRE SOLIDAIRE

DES BONS SOLIDAIRES POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE



LE BON CÔTÉ AVEC LA CRISE SANITAIRE, C'EST QU'IL A FALLU REPENSER ENTIÈREMENT NOS HABITUDES,

que ce soit dans la sphère professionnelle ou privée, revoir nos manières de consommer et trouver des solutions pour aider les acteurs économiques.

De nombreux secteurs économiques ont été touchés par la crise. Le tourisme et les activités associées ont eux aussi été fortement impactés par cette situation. Néanmoins, Nièvre Attractive, l'Agence d'attractivité et de développement de la Nièvre, en partenariat avec le Département s'est engagée pour lancer une plateforme « www.lesbonssolidairesdelanievre.fr » en décembre dernier. Cette opération se veut avant tout être un tremplin pour les acteurs économiques en leur donnant une visibilité sur internet et en

leur offrant un canal de vente sécurisé, totalement gratuit et sans commission via la plateforme Beegift. C'est une opération gagnant-gagnant. Cette opération permet aussi d'augmenter le pouvoir d'achat des nivernais puisque pour 1€ dépensé sur cette plateforme permet de gagner 1€ (plafonné à 20€) pour se faire plaisir tout en soutenant l'économie locale. Tout le monde s'y retrouve. L'économie est soutenue et les habitants font des économies : un dispositif qui apporte une aide concrète à tout le monde. ■



QUELS TYPES D'ACTEURS ÉCONOMIQUES SONT CONCERNÉS ?

LE SECTEUR DU TOURISME ET LES ACTIVITÉS ASSOCIÉES SOUFFRENT PARTICULIÈREMENT DE LA CRISE SANITAIRE.

Aussi, ce dispositif s'adresse :

aux restaurateurs, prestataires d'activités de loisirs nature, prestataires culturels et événementiels, prestataires bien-être, producteurs locaux, vignerons, artisans d'art et libraires

COMMENT PARTICIPER ?

Il suffit pour le prestataire ou le commerçant de se référencer sur la plateforme Beegift en valorisant son activité, ses produits ou offres commerciales à l'aide d'images de qualité et de descriptions attrayantes afin de donner envie aux visiteurs de choisir ses produits et/ou expériences.

LE +: PAS DE FRAIS D'INSCRIPTION, PAS DE COMMISSION!

> plateforme d'inscription: //www.beegift.fr/inscription.php?ref=nievre-tourisme ou directement à partir www.lesbonssolidairesdelanievre.fr

ET CÔTÉ CLIENTS ?

Sur le site des bons solidaires de la Nièvre, le client peut acheter soit un chèque cadeau d'un montant souhaité ou un produit à un prix fixe. Ensuite, il procède au paiement puis reçoit son bon d'achat par mail. 3 à 5 jours plus tard, l'acheteur reçoit en complément son bon solidaire valable jusqu'au 30 juin 2021, à dépenser chez un partenaire de l'opération.

L'INTÉGRALITÉ DU MONTANT DU BON SOLIDAIRE EST REVERSÉE AU PRESTATAIRE.

SOUTENONS LES ARTISANS ET PRODUCTEURS NIVERNAIS, PROFITONS DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET CULTURELLES EN MODE LOCAL!

AVEC LES BONS SOLIDAIRES DE LA TIÈVRE

POUR 1€ACHETÉ 1€OFFERT* EN BONS D'ACHATS

*dans la limite de 20€ offerts

BON POUR MOI BON POUR EUX









JEAN-LOUIS MAGNET EST UN NIVERNAIS D'ADOPTION. CET ARTISTE MULTICARTES INSTALLÉ DANS LA NIÈVRE DEPUIS LES ANNÉES 90 A SU SE FAIRE UN NOM DANS LE DOMAINE CULTUREL.





D'où êtes-vous originaire?

Jean-Louis Magnet: Je viens du Bourbonnais, d'un petit village de 150 habitants. Je me suis installé dans la Nièvre pour des raisons familiales, j'ai suivi la mère de mes enfants. Je suis resté pour des aspects pratiques comme le travail puisque j'exerce en tant que professeur d'arts plastiques et au fil des années, je me suis attaché à ce territoire.



Vous avez des endroits préférés dans la Nièvre?

Jean-Louis Magnet: C'est difficile de faire un choix. Plusieurs endroits me viennent à l'esprit, trois précisément. Pour commencer, la Loire, tout simplement, parce que j'adore me balader le long de ses sentiers, être proche de la nature. Ensuite, je dirai la forêt des Bertranges, avec toujours cet amour et la proximité de la nature avec les arbres que je peins depuis 30 ans. Et pour finir, le musée Auguste Grasset de Varzy, méconnu des Nivernais, qui a une collection atypique incroyable avec des œuvres étonnantes et une programmation riche mélangeant subtilement le classique et le contemporain. C'est vraiment un lieu à découvrir, bien sûr quand ce sera possible.



Y-a-t'il une personnalité pour laquelle vous avez un coup de cœur?

Jean-Louis Magnet: Là-aussi, c'est difficile de choisir... Je pense d'abord à un écrivain: Maurice Genevoix que j'appréciais même avant de venir m'installer dans la Nièvre, qui a beaucoup écrit sur la nature, mon sujet de prédilection. Après, il y a deux artistes peintres, le premier originaire de Varzy: Rex Barrat. Il a su à travers ses tableaux transcender la nature. Le deuxième, c'est Jean Montchougny, l'un des artistes incontournables du territoire, qui a laissé une œuvre variée, riche et importante.



Une spécialité nivernaise qui vous met l'eau à a bouche?

Jean-Louis Magnet: C'est le Pouilly Fumé, n'importe où je me déplace en France, je commande toujours du Pouilly. Je ne vous cache pas qu'avec une bonne truite du Morvan, cela me donne l'eau à la bouche.



Le regard que vous portez sur le Département?

Jean-Louis Magnet: J'ai connu Nevers avec une effervescence culturelle riche, au fil des années, cela s'est tari. Ce Département a un potentiel, notamment à travers ses paysages, ses acteurs locaux. Il y a des choses à faire, au niveau du tourisme et de la culture. Le Département a besoin de se valoriser et de donner envie en montrant tous ses atouts.



Des espoirs pour le territoire?

Jean-Louis Magnet: Il faut ramener de l'emploi pour donner une image positive et dynamique, même si en ce moment, il est difficile de se projeter. Il faut soutenir les initiatives locales culturelles qui méritent qu'on parle d'elles, qu'elles soient relayées.



Ce qui vous fait rester?

Jean-Louis Magnet: Ici, j'ai tout ce dont j'ai besoin, ma famille avant tout et la Nièvre avec la diversité de ses paysages, la proximité de la nature. C'est une véritable source d'inspiration pour mon travail.

ON BOUGE ?!

ET LA CULTURE



LA CRISE SANITAIRE EMPÊCHE LES SPECTACLES DE SE JOUER EN PUBLIC.

Face à ces fermetures administratives, de reports en annulations, les acteurs culturels nivernais, dépités mais pas abattus, pensent à l'après. Nièvre mag en fait témoigner trois.

DIRECTEUR DE SCENI QUA NON

PIERRE-JEAN BOUILLERCE

« A conditions exceptionnelles, réponses exceptionnelles! Avec 165 jours de fermeture en 2020, nous avons enregistré une baisse de fréquentation de 60 % dans nos 30 points de projection et 5 cinémas. Ca a été dur parce que nous avions cru pouvoir ouvrir le 15 décembre. Nos seniors et nos scolaires n'attendaient que ca. Et finalement, quelques jours avant, on nous a dit que non! Heureusement que nos financeurs sont au rendez-vous, notamment pour nos dix salariés dont cinq itinérants. Mais cela laissera des traces! Nous avons maintenant un label « non essentiel », mais cela va peut-être aussi réveiller l'appétence de nos publics pour les films. Le cinéma offre une palette plus large d'émotions que les séries et les plateformes en ligne... Il nous faut trois semaines pour relancer la machine, entre l'impression des affiches et la distribution des programmes. Le plus tôt sera le mieux. Et nous rattraperons les sorties manquées. Nous passons notre tour pour le festival du court métrage qui devait avoir lieu fin-mars à Nevers mais nous préparons le festival Parties de campagne à Ouroux-en-Morvan du 15 au 17 juillet prochain. Nous avons déjà recu 600 courts métrages dont 70 à 80 seront en sélection. Croisons les doiats pour que la crise sanitaire nous laisse en paix cet été »!

PASCAL DORES

DIRECTEUR ARTISTIQUE DE LA TRANSVERSE METALOVOICE

«La Transverse fête ses dix ans cette année, mais ce n'est pas évident de célébrer un anniversaire en ce moment. Nous continuons le travail d'équipe au sein du bureau, à deux tiers en télétravail et cette relation à l'humain, notamment avec la rencontre des publics, nous manque. C'est difficile à vivre! Nous poursuivons les résidences d'artistes, ce qui est autorisé. Par contre, il n'y a pas de sortie, c'est-à-dire de représentation finale comme d'habitude. Les spectacles se jouent entre professionnels pour 10-15 personnes, au lieu des 100 personnes habituelles. Nos perspectives ? Nous bouclons le programme de l'été, seulement à partir de juillet, avec l'espoir que la situation sanitaire redevienne normale. Nous vérifierons les masques autant que l'usage du gel hydroalcoolique, tout en restant sur des temps festifs avec une point de douceur, d'humour et de bienveillance »...

JEAN-LUC REVOL

DIRECTEUR DE LA MAISON

« Nous sommes fermés ! A part quelques résidences d'artistes depuis quelques semaines, nous ne pouvons pas faire grand-chose. La billetterie est ouverte et procède aux remboursements pour les spectacles annulés ou reportés. C'est difficile financièrement car, ce que les gens ne savent pas, c'est que nous payons le coût plateau, c'està-dire les salaires des artistes, des techniciens et les droits d'auteurs. Pour le 1er confinement, c'était clair, il y avait le chômage partiel. Là, nous n'avons aucune visibilité sur ce que nous pourrons faire dans les semaines qui viennent. Nous essayons de rester optimistes et nous commençons à préparer la saison prochaine. Nous reportons les spectacles les plus fragiles ou ceux que nous co-produisons. Sur 35 spectacles qui étaient prévus cette année, nous en reportons 10 à la saison prochaine. Ca ne remet pas en cause notre amibition culturelle pour la saison à venir : je me débrouille comme je peux pour faire le mieux possible »!



Alors que les traditionnelles avances sur subventions ont été votées pour 2021 aux acteurs de la culture, le Département, plus que jamais, veut renforcer son rôle de soutien du secteur culturel et sportif.

Pour lui, c'est une priorité pour accompagner cette dimension essentielle à la vie des Nivernaises et des Nivernais, crise sanitaire ou pas. Ainsi, chaque année, le Conseil départemental verse 3 000 000 d'euros à la culture (en fonctionnement et investissements hors salaires des personnels), à quoi il faut ajouter 4 000 000 d'euros pour les investissements dans la future Cité muséale de Château-Chinon. Quant au sport, le Département intervient à hauteur de 1 400 000 euros en fonctionnement (hors salaires des personnels) tous les ans.





LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SOUTIENT LES ASSOCIATIONS VIA UN FONDS RÉGIONAL



16 dossiers avaient été déposés à la fin 2020, dont 62 % relèvent du secteur culture/sport/loisirs. De plus nombreuses demandes ont été faites depuis le début 2021.

A ce jour, ce sont ainsi 110 000 euros d'avances remboursables (prêt relève solidaire), 57 000 euros de subventions régionales, 37 000 euros de subventions départementales et 60 000 euros de contrats d'apport associatif (avances remboursables à moyen terme), qui ont été attribués aux structures nivernaises, à l'issue des différents comités d'engagement auquel participe le Département tous les dix jours..



DES PLACES DE MATCHS À HUIS-CLOS ACHETÉES À l'USON



Afin de marquer l'attachement du Département à son équipe-phare de rugby, et lui offrir un coup de pouce bienvenu dans ces temps financiers difficiles, le Conseil départemental, fin 2020, a acheté 1 000 places pour des matchs de l'USON contre Carcassonne (20 novembre), Biarritz (4 décembre) et Rouen (18 décembre) au Pré-fleuri.

Ces matchs se sont joués à huis-clos, donc sans spectateur, en raison de la COVID19. Ces 1 000 places seront donc mises à disposition du Conseil départemental dès que la situation sanitaire le permettra et bénéficieront en priorité à des agents du Département, et en particulier aux assistants familiaux, aux enfants confiés dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance, à des collégiens, mais aussi à des soignants, personnels des EHPAD et des établissements sociaux et médico-sociaux ou des services d'aide à domicile, qui se sont encore fortement mobilisés durant la crise sanitaire...

ON BOUGE ?!

DANS LA NIÈVRE. PAS MOINS QU'AILLEURS, LE ROCK INDÉ OU LA POP PUNK NE SONT PAS EN VOIE DE DISPARITION.

Ils s'incarnent, entre autres, dans les trois jeunes musiciens-chanteurs de groupe Plastic age, qui nous gratifient d'un nouvel album.

Le 3° CD et le 2° album de ces deux femmes et de cet homme de 23 ans, qui se sont rencontrés, il y a huit ans, par une petite affiche posée sur les murs de leur lycée neversois, mus qu'ils étaient par leur envie de s'adonner à la musique.

Plastic age était né et, depuis, quel chemin parcouru! Apolline, chanteuse et bassiste, Nicolas, chanteur et guitariste et Gaëlle, batteuse et chanteuse, à côté de leurs études et de leurs emplois, ont commencé à arpenter les salles de concert de toute la France (dont 10 concerts à Paris)... Et même en Angleterre et en Italie! Ils sont diffusés sur des stations de radio, à l'autre bout de la planète, jusqu'aux Etats-Unis ou en Australie, avec leur style inimitable reconnaissable entre tous.

«Yeack», le nom de leur nouvel opus, est la contraction de « yeah » et de « fuck »! Quand on vous dit que le rock bouge encore... Leurs sources d'inspiration ? « Quelque chose entre les Pixies et Nirvana, pour ce qui est des classiques du genre, ou les Hives et Subways, comme sororité de sonorités plus actuelles...

Si le 1er album du groupe nivernais avait été enregistré, il y a trois ans, chez les Tambours du Bronx, référence s'il en est, cette fois,-ci, « Yeack » a été mis en boîte dans le studio After you my friend, avec Julien Robalo, à Moulins-sur-Allier au début de 2020, avec les prémices de la crise sanitaire. 500 exemplaires ont déjà été

PLASTIC AGE



pressés, dont une centaine a déjà rejoint les fans qui ont contribué à leur projet de financement participatif en ligne.

Les jeunes vingtenaires ne vivent pas de leur activité musicale. Tous les fonds sont réinvestis dans la structure associative qui sert de base au groupe. Les musiciens n'ont pas (encore) le statut d'intermittents mais ils aimeraient bien y parvenir.

En tout cas, ce 2° album de Plactic age ne devrait pas surprendre ses fans. « Nous essayons de donner le même reflet que sur scène, c'est notre identité personnelle » indique Apolline qui explique que le trio a beaucoup travaillé sur les harmonies vocales. Non, décidément, le rock n'est pas mort!

NON, LE ROCK PUNK N'EST PAS MORT!

LE CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS, QUI FÊTE SES 60 ANS CETTE ANNÉE, publie un calendrier des événements de la saison 2021, en dépit de la situation sanitaire. Au gré des nouvelles contraintes, cet agenda peut évoluer. Il est mis à jour en permanence sur le site internet du circuit, à l'adresse www.circuitmagnycours.com/calendrier-des-evenements/

> CALENDRIER 2021°

₩ CIRCUITMAGNYCOURS.COM

19-20Mars ROSCAR

9-11 Avril LAMERA CUP

1-2 Mai CLASSIC DAYS

7-9 Mai POWERED BY AWS

BELGIAN GENTLEMEN 14-16 Mai DRIVERS CLUB

28-30 Mai FUN RACING CARS

19-20 Juin BMW TOUR

2-4 Juil

CHAMPIONNAT SUPERBIKE ET SUPERMOTARD FRANCE

10 Juil TBA

6-8 Août PROMOSPORT

CLUB PORSCHE MOTORSPORT FRANCE

3-5 Sep WORLD SUPERBIKE

8-10 Oct ULTIMATE CUP MOTO

15-17 Oct ULTIMATE CUP SERIES

TROPHÉE TOURISME 22-24 Oct ENDURANCE

31 Oct NEVERS MARATHON

5-6 Nov FRANCE

12-13 Nov ROSCAR

Auto Moto Run TBA

Calendrier provisoire
 MAJ 29/01/21





EXPRESSIONS -

■ VIVRE LA NIEVRE

LE MONDE D'APRÈS...AU TRAVAIL!

La crise sanitaire touche des pans entiers de notre société. Elle est économique, sociale et a des causes et conséquences environnementales. Elle frappe des familles entières, salariés précaires, auto-entrepreneurs, petits artisans, restaurateurs, agriculteurs, intermittents, étudiants... Cette crise accroît le nombre d'allocataires du RSA qui a fait un bond de 7% en 2020. Cela pèse lourdement sur les Départements qui en ont la charge, réduisant d'autant leurs marges de manœuvre financières.

Si les départements ont joué le jeu de la solidarité nationale, le gouvernement tape en touche quand c'est son tour de jouer le jeu de la solidarité territoriale, en refusant d'en compenser équitablement leur revalorisation régulière.

Avec 16 autres Département, le Conseil départemental de la Nièvre a engagé une procédure contentieuse pour «obliger l'État à honorer ses engagements», de compensation comme l'ont fait victorieusement les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Cette action est comme une alerte lancée par les territoires à nos gouvernants de l'imminence d'un tsunami social dont personne aujourd'hui n'est capable d'en mesurer la puissance des répliques et ses conséquences.

Comment ne pas le constater aujourd'hui-même, dans notre département, avec les suppressions annoncées respectivement de 220 et 30 emplois chez U-Shin et Aubert & Duval? Nous assurons les salariés de notre solidarité et avons sollicité l'Etat pour trouver des solutions de court terme mais aussi penser et agir pour l'industrie de demain sur nos territoires.

La crise du coronavirus a révélé l'ampleur des carences de l'industrie française et pas seulement « le décrochage » coupable du secteur pharmaceutique. Il faut que cesse cette désindustrialisation directement liée à une financiarisation de l'économie.

Patrice Joly

Président du groupe « Vivre la Nièvre »

LA NIÈVRE S'ENGAGE

LA NÉCESSITÉ D'ACCROITRE LES MOYENS AU NIVEAU SANITAIRE ET DES RÉPONSES CONCRÈTES

Voici près d'un an que le monde entier est à l'arrêt, suspendu aux annonces gouvernementales dépendantes elles-mêmes d'avis sanitaires issus de comités scientifiques. La difficulté à comprendre ce qui nous frappe provient pour partie de cette difficile structuration de la prise de décision. En effet, comment comprendre une décision quand elle ne fait pas consensus au sein même de la communauté scientifique. C'est ce qui explique peut être les errements des 2 confinements, la polémique sur les masques et le gel hydro alcoolique.

Toutefois durant l'intégralité de la période d'urgence sanitaire, les collectivités locales ont été fortement sollicitées, tant financièrement qu'humainement et logistiquement et elles ont toujours répondu présentes.

Pourtant, l'Etat qui a certes lancer un plan de relance conséquent et pratiqué une politique du «quoi qu'il en coûte» n'a pour autant pas retenu la leçon de la crise sanitaire, où sont les ouvertures de lit, où sont les professionnels de santé si nécessaire et surtout où sont les vaccins ? La Nièvre est un département considéré comme souffrant d'une désertification médicale depuis des années, nous n'avons eu de cesse d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur ce sujet des années durant, pour quels résultats? le transfert du 15, la fermeture de la clinique de Cosne, autant de décisions prises par l'ARS, une agence d'Etat totalement déconnectée des réalités de terrain et auant montré sa totale incompétence dans la gestion de crise actuelle.

Nous espérons pourtant une prise de conscience de l'Etat sur les départements ruraux, sur la nécessité d'accroitre les moyens au niveau sanitaire et des réponses concrètes, dépassant la simple communication.

Pascale de Mauraige

pour le groupe La Nièvre s'engage.

NIÈVRE POUR TOUS

FAIRE SOCIETE ENSEMBLE

La pandémie du coronavirus a fait naître ou a mis en lumière des formes de solidarité dépassant de loin les tâtonnements réglementaires ou législatifs qui, depuis la fin du XIXème siècle, s'efforcent d'ancrer politiquement le concept de solidarité au sein du pacte républicain.

C'est François Mitterrand, relayé ensuite par la droite de Jacques Chirac, qui crée un «ministère de la solidarité», instituant ainsi une véritable solidarité nationale visant, au travers de politiques publiques, à ancrer en profondeur l'exercice d'une notion redisributive en faveur des populations défavorisées. De grandes lois sont venues étayer une volonté nationale de cohésion du peuple français. Ainsi, à titre d'exemple, ont été votés les textes législatifs sur le revenu de solidarité active (RSA) ou la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU).

A côté de cette solidarité structurelle, hors du champ politique, de grandes associations telles la Croix-Rouge, le Secours populaire, le Secours catholique, Emmaüs ou les Restos du cœur sont venus renforcer ou suppléer aux dispositifs existants en apportant leur aide aux plus démunis.

Le confinement a aussi entrainé l'émergence de nouveaux réseaux d'entraide de proximité plus à même de se mobiliser au contact direct des ménages en difficulté. Leur force a été de s'appuyer sur les techniques nouvelles de communication en mobilisant, à travers les réseaux sociaux, les compétences et les ressources susceptibles de mettre en place des logistiques d'urgence qui n'étaient pas déclinables au niveau national. Mieux, ils ont souvent créé un lien entre ceux que l'enfermement condamnait à la solitude.

Etre solidaires, c'est sans doute avoir cette petite lucarne vers l'autre qui nous permettra de faire société ensemble.

Philippe Morel

Conseiller départemental de Nevers 4 Président du groupe « La Nièvre pour tous »

IÈVRE Santé

Vous accompagner et prendre soin de vous!

LE DÉPARTEMENT FACILITE L'ACCÈS À

UNE MUTUELLE SOLIDAIRE

POUR TOUS!

DISPONIBLE MAINTENANT



IÈVRE Santé C'EST...













Une couverture complète : soins courants + prestations plus coûteuses (optique, hospitalisation, chambre particulière, etc.)



Une garantie de niveau élevée remboursant les soins les plus onéreux (hospitalisation, lentilles, dentaire, etc.)



et sans questionnaire de santé



Des permanences locales sur tout le Département



Des interlocuteurs à votre écoute pour vous accompagner et vous consei**ll**er

CONTACT: 03 80 78 91 25

PORTABLE: 06 38 16 54 11

nievresante@mutuelle-mos.fr

www.mutuellemos.com/offre-sante/nievre-sante/







POUR LA 2^E ÉDITION DU BPN, EN 2020, 80 PROJETS ONT ÉTÉ DÉPOSÉS AU DÉPARTEMENT et, à l'issue de la période d'instruction, 72 d'entre eux ont été déclarés éligibles et soumis aux votes des Nivernais, entre le 16 octobre et le 15 novembre. 38 ont été finalement élus (dont 4 collèges), pour un budget total de 280 000 euros.

LES 17 PROJETS ÉLUS PAR CANTON

(règle d'un projet minimum par canton)

- CANTON DE CHÂTEAU-CHINON: projet n°9. Achat d'abribus scolaire sur la commune de Châtillon-en-Bazois. Le Collectif parents/collégiens du canton, avec l'appui de la Commune, souhaite permettre aux élèves de s'abriter en attendant le bus scolaire. Subvention de 9992 euros sur un budget total de 12490 euros.
- CANTON DE CLAMECY: projet n° 20. Acquisition de matériel informatique par la Société scientifique et artistique de Clamecy pour permettre aux citoyens de mieux accéder au fonds documentaire sur le Haut-Nivernais et la Nièvre. Subvention de 9754 euros sur un budget total de 12193 euros.
- CANTON DE CORBIGNY: projet n°27. Restauration du lavoir de Germenay par les Volontaires de Germenay pour la sauvegarde des lavoirs. Subvention de 9912 euros sur un budget total de 12 390 euros.
- CANTON DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE: projet n°30. Achat d'un véhicule pour le club cycliste de Cosne (Union cosnoise sportive cyclisme). Subvention de 10000 euros sur un budget total de 12500 euros.

- CANTON DE DECIZE: projet n°32. Mise à disposition de sacs hermetiques pour la récuperation des mégots, leur dépollution et leur recyclage (Lion's club de Decize). Subvention de 5635 euros sur un budget total de 7 044 €.
- CANTON DE FOURCHAMBAULT: projet n°33. Mise en valeur de tableaux de Maîtres par l'Association des Amis de l'Eglise Saint-Martin (Garchizy). Subvention de 9900 euros sur un budget total de 12375 euros.
- CANTON DE GUÉRIGNY: projet n°36. Achat de sonorisation pour l'EHPAD des 4 saisons (St-Benin d'Azy), par l'Association Soleil de nos vieux jours. Subvention de 10000 euros sur un budget total de 12500 euros.
- CANTON D'IMPHY: projet n°40. Achat d'un véhicule adapté pour les personnes en fauteuil roulant ressortissant de l'ADMR de La Machine. Subvention de 10000 euros sur un budget total de 12500 euros.
- CANTON DE LA CHARITÉ S/LOIRE: projet n°6. Borne d'animation Mobil'Maklis au Centre hospitalier Henri Dunant (La Charité sur Loire) par l'Association Les amis de l'hôpital. Subvention de 3600 euros sur un budget total de 4500 euros.

- CANTON DE LUZY: projet n°44. Achat de matériels par le Comité de développement du territoire de Luzy pour un atelier du vélo. Subvention de 10000 euros sur un budget total de 12500 euros.
- CANTON DE NEVERS 1 : projet n°48. Achat de panneaux d'affichage pour le basket-ball à Coulanges-lès-Nevers par le Basket club Coulangeois. Subvention de 7763 euros sur un budget total de 9704 euros.
- CANTON DE NEVERS 2 : projet n°49. Achat d'un chapiteau par Acroballe Circus (Nevers). Subvention de 10000 euros sur un budget total de 12500 euros.
- CANTON DE NEVERS 3 : projet n°57. Acquisition de vélos et tricycles par l'Association départementale pour l'emploi sportif et socioculturel (Nevers). Subvention de 10000 euros sur un budget total de 12500 euros.
- CANTON DE NEVERS 4 : projet n°58. Construction d'un mur d'entraînement au tennis par l'ASPTT Nevers (Nevers). Subvention de 9916 euros sur un budget total de 12396 euros.
- CANTON DE POUILLY S/LOIRE : projet n°63. Aménagement d'une aire de jeu sur la commune de Tracy s/Loire. Subvention de 9990 euros sur un budget total de 12488 euros.
- CANTON DE ST-PIERRE-LE-MOUTIER: projet n°68. Construction d'une structure artificielle d'escalade à Dornes par le Syndicat intercommunal de gestion des installations sportives. Subvention de 9146 euros sur un budget total de 11433 euros.
- CANTON DE VARENNES-VAUZELLES: projet n°72. Observatoire sécurisé pour la ruche pédagogique du Syndicat d'apiculture Nivernais Morvan. Subvention de 4948 euros sur un budget total de 6185 euros.

LES 4 PROJETS DES COLLÈGES ÉLUS

(enveloppe fléchée vers les collèges de 30000 euros)

- Projet n°5: Aménagement de la cour de récréation du collège de La Charité sur-Loire (canton de La Charité-sur-Loire). Subvention de 9879 euros sur un budget total de 12349 euros.
- Projet n°19: Création d'un espace récréatif au collège de Clamecy (canton de Clamecy). Subvention de 9998 euros sur un budget total de 12498 euros.
- Projet n°10: Achat de matériel pour la section VTT du collège de Montauche-les-Settons (canton de Montsauche-les-Settons). Subvention de 2086 euros sur un budget total de 2608 euros.
- **Projet n°62:** Aménagement de la cour du collège de Donzy (canton de Pouilly-sur-Loire). Subvention de 6812 euros sur un budget total de 8516 euros.

LES 17 AUTRES PROJETS ÉLUS

(projets ayant reçu le plus de voix après les 17 premiers par canton, dans la limite de l'enveloppe budgétaire totale)

- Projet n°1: Achat de matériel de chorale par l'Association
 Ensemble musical de Prémery (canton de La Charité-sur-Loire).
 Subvention de 8007 euros sur un budget total de 10009 euros.
- Projet n°14 : Aménagement d'une base d'activités de pleine nature par Morvan oxygène. Subvention de 6483 euros sur un budget total de 8104 euros.
- Projet n° 55 : Sécurisation des accès tennis du Comité départemental de tennis de la Nièvre à Coulanges-lès-Nevers (canton de Nevers 2). Subvention de 3336 euros sur un budget total de 4170 euros.
- Projet n°16: Aménagement du terrain de football de Varzy par l'AS Varzy football (canton de Clamecy). Subvention de 4283 euros sur un budget total de 5354 euros.
- Projet n° 69: Achat de matériel pour judo par l'ASAV Judo de Varennes-Vauzelles (canton de Varennes-Vauzelles). Subvention de 6536 euros sur un budget total de 8170 euros.

- Projet n° 51: Création de petits gradins par l'association Alarue de Nevers (canton de Nevers 2). Subvention de 10000 euros sur un budget total de 12500 euros.
- Projet n°22 : Création d'un espace dédié à la culture par la Bergerie de Soffin à Authiou (canton de Corbigny). Subvention de 9234 euros sur un budget total de 11543 euros.
- Projet n°61: Restauration des escaliers d'accès au clocher-terrasse de l'église Saint Carad'heuc (Donzy) par l'Association Saint Carad'heuc (canton de Pouilly-sur-Loire). Subvention de 7900 euros sur un budget total de 9876 euros.
- Projet n°26: Achat d'une remorque pour le transport de matériel technique de La Transverse Metalovoice à Corbigny (canton de Corbigny). Subvention de 2416 euros sur un budget total de 3020 euros.
- Projet n°56 : Achat d'un bateau adapté par Resedia à St-Eloi (canton de Nevers 2). Subvention de 9994 euros sur un budget total de 12493 euros.
- Projet n°37: Plantation d'arbres sur l'espace public de la Commune de St-Saulge (canton de Guérigny). Subvention de 10000 euros sur un budget total de 12500 euros.
- Projet n°15: Achat de serrures connectées par l'AS Clamecy tennis (canton de Clamecy). Subvention de 2678 euros sur un budget total de 3348 euros.
- Projet n°45 : Acquisition de matériel pour l'organisation d'évènements par le Comité des fêtes de Chiddes (canton de Luzy). Subvention de 5290 euros sur un budget total de 6613 euros.
- Projet n°64: Achat de matériels de sport par l'Association loisir et détente de Neuville les Decize (canton de Saint-Pierre-le-Moûtier). Subvention de 582 euros sur un budget total de 728 euros.
- Projet n°4: Achat d'un générateur solaire équipé sur remorque pour l'organisation d'évenements par l'Association Pâquerette sound de Nannay (canton de La Charité-sur-Loire). Subvention de 9045 euros sur un budget total de 11307 euros.
- Projet n°12: Achat de matériel dans le cadre d'un Raid handis et valides par l'Association Dream de St Brisson (canton de Château-Chinon). Subvention de 983 euros sur un budget total de 1229 euros.
- Projet n°60 : Achat de buts à 8 et équipements pour l'école de football (Stade Malaga) de l'AS Pouilly-sur-Loire football (canton de Pouilly-sur-Loire). Subvention de 4155 euros sur un budget total de 5194 euros.



JE DÉPOSE MON PROJET

DU 15 AVRIL AU 15 JUIN 2021

MON PROJET EST EXAMINÉ

DU 16 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

LES PROJETS DÉCLARÉS RECEVABLES SONT PUBLIÉS FIN SEPTEMBRE

MON PROJET EST SOUMIS AU VOTE

DU 1^{er} au 31 octobre

LE DÉPOUILLEMENT ET LA PROCLAMATION DES PROJETS LAURÉATS

AURA LIEU DÉBUT DÉCEMBRE





Jean-Michel COURON est installé à Nevers, il est également membre des Toques Nivernaises. C'est à travers une cuisine raffinée associée aux saveurs du terroir que le chef-cuisinier vous fait découvrir les produits nivernais.

LA CUISSE DE LAPIN RÔTIE SUR UNE PURÉE DE CÉLERI À LA CIBOULETTE et graines de moutarde, infusion d'écrevisses du morvan au vin des coteaux charitois

INGRÉDIENTS

(pour 4 personnes)

- 4 cuisses de lapin
- 500 gr d'écrevisses
- 1 grosse boule de céleri
- 1 carotte
- 1 gousse d'ail
- 1 oignon

- 1 botte de ciboulette
- vert de poireaux
- thym et laurier
- · 200 gr de crème épaisse
- · 20 gr de beurre
- 5 cl d'huile d'olive

- · 1 cuillère à café de moutarde à l'ancienne
- 1 cuillère à café de Maïzena
- 50
- · piment d'Espelette
- Tabasco
- 1 bouteille de Coteaux Charitois rouge

PROGRESSION DE LA RECETTE

- Désosser les cuisses de lapin en laissant l'os du bas.
- · Laver les écrevisses et les égoutter. Laver également les légumes de la garniture aromatique et les émincer.
- Dans une casserole, faire revenir les écrevisses avec la garniture aromatique à l'huile d'olive pendant 10 minutes à feu moyen puis ajouter le Coteau Charitois, le thym et le laurier.
- Laisser cuire 1h00 à petit feu. Passer l'infusion à travers une passoire fine puis lier avec une cuillère à café de Maïzena et assaisonner. Garder 4 écrevisses pour la présentation.
- Colorer et cuire au beurre les cuisses de lapin dans une cocotte pendant 45 min.
- Assaisonner de sel et piment d'Espelette.
- Peler, laver et couper en morceaux la boule de céleri. La cuire à l'eau salée 30 min puis mixer au blende<mark>r en</mark> ajoutant la crème épaisse. Assaisonner de sel et tabasco.
- · Ajouter la ciboulette ciselée et la cuillère de moutarde en grains, réserver au chaud.
- Dresser la purée au fond de chaque assiette et déposer dessus une cuisse de lapin.
- · Couler l'infusion d'écrevisses autour et agrémenter de ciboulette



CONNECTÉS! — QUOI DE NEUF SUR LES RÉSEAUX?



La sélection de la Redac



@studio14.vignerons Sancerre



@obstmichel Châtillon en bazois



@damien morillo Nevers



@BibracteBeuvrau Bibracte

Si vous profitez de cet avant-goût de printemps pour vous balader sur le Beuvray, faites-le avec l'appli La Boussole, consultable depuis smartphone. Vestiges cachés ou remblayés, rien ne vous échappera!

https://boussole.bibracte.fr







QRCODE

UNE JOURNÉE SUR LE HAUT-FOLIN



La neige était au rendez-vous ce mois de janvier sur les hauteurs du Haut-Folin. L'occasion pour nous de vous faire découvrir la douceur de ces paysages et la beauté du parc naturel du Morvan!







DES NIVERNAIS!

